

ANNEXE ASSAINISSEMENT SANITAIRE

Annexe 13 : Commune de La Ciotat

La commune de La Ciotat, située au bord de la Méditerranée, à proximité de Marseille, compte 8 639 abonnés au service de l’assainissement collectif pour une population totale évaluée à 36 044 habitants (un abonné pouvant rassembler plusieurs habitants. Le nombre de dispositifs d’assainissement non collectif est évalué à 1 276. Le taux de raccordement est de 87,51 %.

La Ciotat fait partie de l’agglomération d’assainissement de La Ciotat – Ceyreste. Le système d’assainissement de cette agglomération est autorisé par l’arrêté préfectoral N°44-2003-EA du 16 décembre 2004.

1) Le réseau d’assainissement :

Le réseau d’assainissement présente un linéaire total de 120,29 kilomètres. De type séparatif, il comporte 13 stations de relevage dont 4 possèdent une surverse.

| Type | Dénomination | Situation | Surverse | Rejet |
|-------------|---------------------|------------------|-----------------|---------------------|
| PR | Villa des Tours | La Ciotat | OUI | Méditerranée |
| PR | Baie des Anges | La Ciotat | OUI | Méditerranée |
| PR | Saint Ambroise | La Ciotat | OUI | Bassin de rétention |
| PR | Sémaphore | La Ciotat | OUI | Pluvial |
| PR | Les Roseaux | La Ciotat | NON | - |
| PR | Quai Ganteaume | La Ciotat | NON | - |
| PR | La Bouronne | La Ciotat | NON | - |
| PR | Le Mugel | La Ciotat | NON | - |
| PR | Les Myrtilles | La Ciotat | NON | - |
| PR | La Garde | La Ciotat | NON | - |
| PR | Ecole de Voile | La Ciotat | NON | - |
| PR | Jonquet | La Ciotat | NON | - |
| PR | Le Liouquet | La Ciotat | NON | - |

2) La station d’épuration :

La station d’épuration du système d’assainissement de La Ciotat – Ceyreste est située sur la commune de La Ciotat, située à proximité de la Mairie, est constituée de deux étages de traitement : un étage de traitement physico-chimique suivi d’un étage de traitement biologique. L’étage de traitement physico-chimique a été construit en 1990 et l’étage de traitement biologique a été mis en service en 2006. Sa capacité est de 94 835 équivalents habitants. Son débit nominal est de 13 680 m³/h. Actuellement elle traite les effluents d’une population permanente, des communes de La Ciotat et Ceyreste, évaluée à 34 393 habitants.

Elle comprend les ouvrages suivants :

- Deux unités de prétraitement avec dégrilleur, dessableur-déshuileur ;
- Deux bassins de coagulation file temps sec de 12 m³ unitaire ;
- Deux bassins de floculation file temps sec pour un volume total de 110 m³ ;
- Deux décanteurs lamellaires de surface unitaire au miroir de 28 m² ;
- Trois bassins de coagulation file temps de pluie de 22 m³ unitaire ;
- Un bassin de floculation temps de pluie de 64 m³
- Deux décanteurs lamellaires file temps de pluie de surface unitaire au miroir de 30 m²
- Six biofiltres de biozollane de volume utile unitaire de 124 m³
- Deux centrifugeuses de capacité de production unitaire de 750 Kg/h de MS (matières sèches) associées à une préparation automatique de polymère ;
- Un dispositif de désodorisation équipé de 3 tours de lavage ;
- Un silo de stockage des boues déshydratées ;
- Un dispositif de traitement des graisses Lipocycle d'un volume utile de 350 m³.

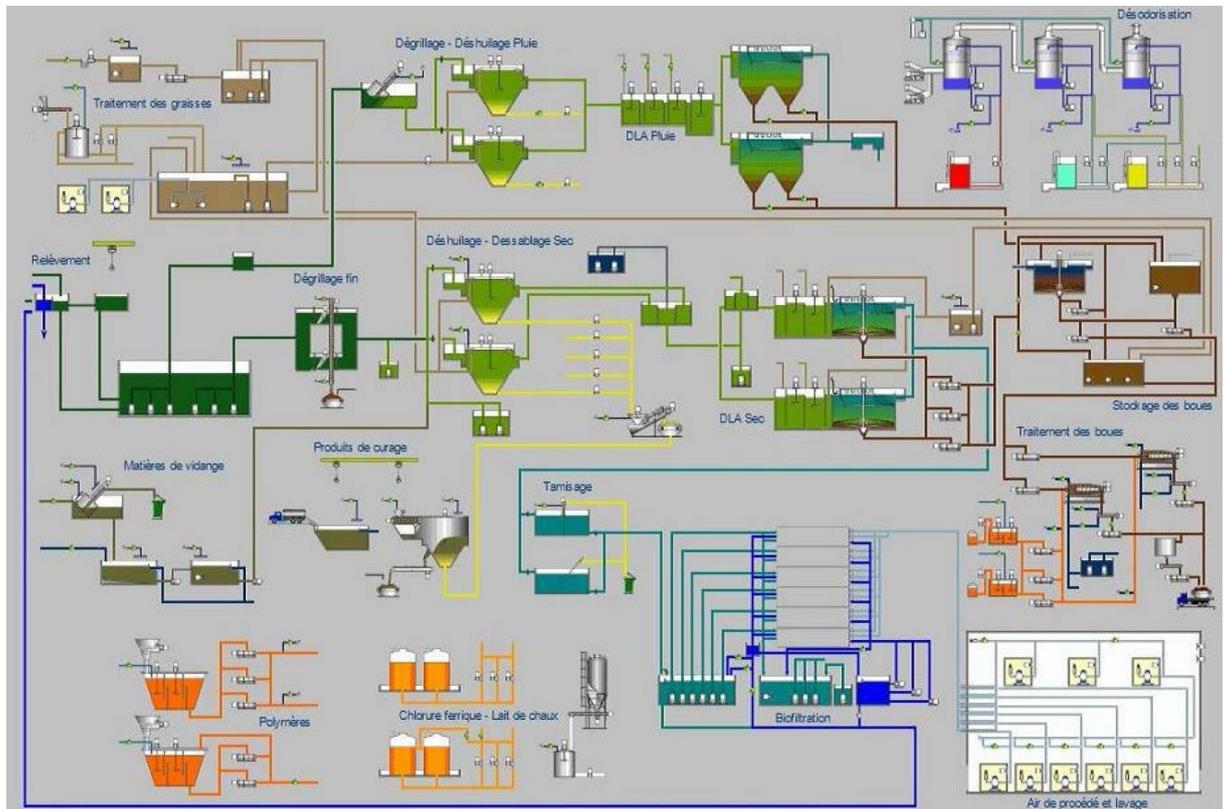


Schéma de principe de la station d'épuration

L'ouvrage permet de respecter les performances suivantes :

- MES < 35 mg/l ;
- DCO (Demande Chimique en Oxygène) < 125 mg/l ;
- DBO₅ (Demande Biologique en Oxygène à 5 jours) < 25 mg/l.

Le rejet des eaux traitées s'effectue à la mer au lieu-dit "Calanque d'Espinon". Le suivi du milieu marin n'a pas mis en évidence d'impact significatif du rejet.

3) Schéma du réseau actuel :

